

FESTIVAL FOOT U13 - REGLEMENT

Saison 2019 – 2020

Article 1 : Description

Le District Haute Marne organise le 2^{ème} Tour du FESTIVAL PITCH U13.

La formule championnat a été retenue ce qui a pour but de faire jouer 3 matchs à chaque équipe.

Article 2 : Désignation des équipes

Dans chaque groupe, les 4 équipes sont désignées suite au tirage au sort qui a eu lieu au District Haute Marne de Football.

Article 3 : Choix du site

La commission a choisi les sites de Chaumont - St Dizier – Langres pour le bon déroulement de cette journée.

Rappel : 2 terrains (synthétiques) à 8 sont nécessaires. Les équipes sont convoquées à 9h20.

Article 4 : Organisation sportive

Les 4 équipes d'un même groupe jouent en même temps.

Si deux groupes sont présents sur le même site avec uniquement 2 terrains, les groupes A et B jouent alternativement.

Article 5 : Déroulement de la compétition –

a) **Programme - nombre de matchs - durée** : Chaque équipe disputera 3 rencontres d'une durée de 20 minutes

b) **Classement** :

Match gagné : 3 pts

Match perdu : 0 point

Pénalité : -1 point

c) **Epreuve de jongleries** : Avant le début du 1^{er} match, toutes les équipes devront effectuer des tests de jongleries:

Départ ballon à la main, comptabiliser le maximum de contacts avec le ou les pieds (maximum 50) et avec la tête (maxi 30).

Pas de surface de rattrapage (ni cuisse, ni poitrine) - **3 essais, retenir et noter le meilleur résultat.**

d) **Classement à l'issue du Tournoi** :

Les équipes d'une même poule seront classées en fonction des résultats obtenus :

* Si deux équipes se retrouvent à égalité, on prendra en compte les critères suivants. Dans l'ordre :

- résultat de la rencontre qui les a opposées.

- si le score a été nul, on prendra en compte l'équipe qui a eu le plus de Jonglages (total des 8 meilleurs)

* Si trois équipes sont à égalité, on prendra en compte le classement **sur les matchs qui les ont opposés**

(On enlève les résultats obtenus contre la 4^{ème} équipe).

- si les équipes sont toujours à égalité, on prendra en compte le goal-average général.

- en cas de nouvelle égalité, l'équipe qui aura la meilleure attaque sera classée devant.

- en cas de nouvelle égalité, on prendra en compte l'équipe qui a eu le plus de Jonglages (total des 8 meilleurs)

* Si quatre équipes sont à égalité on prend en compte directement les résultats des jonglages.

Article 6 : Arbitrage

L'arbitrage AU CENTRE sera assuré par les clubs de la poule qui ne jouent pas. Les remplaçants arbitreront leur équipe à la touche selon les préconisations fédérales.

Article 7 : Participation des joueurs

A leur arrivée, les dirigeants des équipes concernées devront déposer la liste de tous leurs joueurs avec les licences. Ces dernières leur seront remises à la fin de la manifestation. Une équipe ne peut compter plus de 3 joueurs U11.

Les U14F sont autorisées à évoluer en catégorie "U13".

Article 8 : Qualification Départementale

Le 1^{er} de chaque poule sera qualifié pour la Finale Départementale du FESTIVAL PITCH U13 et autant de deuxièmes que nécessaire, départagés suite à l'épreuve de jonglerie. **Deux équipes maximum par club sont qualifiables en finale.**

Article 9 : Pour tous les cas non prévus au présent règlement, la section " Football d' Animation" du District Haute Marne est seule compétente.